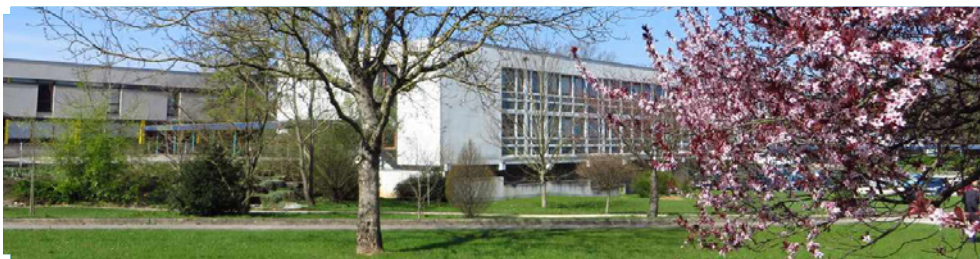




# LA VIE AU LYCÉE



## UN LIEU D'ÉTUDE ET DE VIE ...

Le lycée Granvelle accueille entre 450 et 500 élèves et étudiants dans un cadre arboré de plus de 9 hectares. C'est un établissement à taille humaine dans lequel l'expression « communauté éducative » prend tout son sens.

18 classes sont présentes, qui vont de la 2<sup>de</sup> à la classe préparatoire post-BTS (en passant par 3 BTS) et qui se répartissent dans les voies générale (2<sup>de</sup> GT – bac général), technologique (bac STAV) et professionnelle (2<sup>de</sup> professionnelle puis bac pro CGEA, 2<sup>de</sup> professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt).

La plupart des élèves et étudiants sont internes (environ 85 %). La semaine commence le lundi à 9 h 25 et se termine le vendredi à 16 h 10.

Poursuivre ses études au lycée Granvelle, c'est intégrer une communauté éducative qui, outre les élèves, comporte environ 120 adultes. Cela implique de part et d'autre un certain nombre d'obligations mutuelles.

→ **D'un côté, les membres du personnel s'engagent** à mettre en œuvre tous les moyens dont ils disposent pour favoriser la réussite de chacun, une réussite qui s'évalue selon deux critères : obtention du ou des diplômes préparés et capacité à se comporter en citoyen responsable, autonome, ouvert aux autres qui saura s'intégrer dans la vie après le lycée.

→ **De l'autre, les élèves s'engagent** à respecter les adultes et leur travail, leurs camarades ainsi que les locaux, les matériels et les biens qui sont mis à leur disposition. Ils s'engagent également à s'investir pleinement dans leur formation et à fournir le travail personnel indispensable à la réussite.

L'engagement de tous est souhaitable (et souhaité) pour que la vie au lycée soit la plus agréable, la plus stimulante, la plus réussie et la plus démocratique possible. Pour cela, les élèves doivent prendre les places qui leur sont réservées dans les différents conseils qui régissent la vie de l'établissement (Conseil de classe, Conseil des délégués, Conseil intérieur, Conseil d'exploitation, Conseil d'administration...) afin de faire entendre leurs voix et de porter les souhaits de leurs camarades. Ils peuvent également contribuer au bon fonctionnement des différentes activités organisées par l'Association Sportive et Culturelle (clubs sportifs, gestion de la coopérative scolaire, du bar du foyer, des soirées cinéma, etc.) et ne doivent en aucun cas oublier que, sans eux, celles-ci disparaîtront.

La participation des parents est également très importante pour le bon fonctionnement des différents conseils. Il est indispensable qu'ils y soient présents. De la même façon, le dialogue, les échanges entre les parents et les membres de l'équipe éducative sont vivement souhaités parce qu'ils sont gages de cohérence, de transparence et de confiance, toutes choses qui favorisent grandement la réussite en terme d'éducation.

## UNE JOURNÉE AU LYCÉE

**06h45:** Lever des élèves

**07h-07h25:** Entrée au réfectoire pour le petit déjeuner (qui peut durer jusqu'à 07 h 50)

**07h55-11h55:** Cours avec récréation de 09 h 50 à 10 h

**11h45-13h15:** Repas

**13h15-17h15:** Cours avec récréation (goûter de 15 h 10 à 15 h 20)

**18h-19h :** Étude ou activité sportive ou culturelle

**18h30-19h50:** Repas

**20h-21h :** Étude obligatoire (1 salle, 1 surveillant)

**21h10-21h40:** Montée au dortoir

**22h:** Extinction des feux



**INFORMATIONS PRATIQUES** //**→ Accéder au Lycée :**

• Le Conseil départemental du Doubs organise un transport gratuit par bus pour les internes du département (pour les autres départements, il faut prendre contact avec le service des Transports Scolaires du Conseil départemental concerné). • La gare SNCF se trouve à 200 m du lycée (ligne Dijon – Besançon – Belfort). • Les bus du Grand Besançon GINKO desservent Dannemarie-sur-Crète.

**→ L'hébergement :**

• Chambres collectives pouvant compter 8 occupants où les élèves s'installent selon leurs affinités.  
• Chambres individuelles ou doubles pour les étudiants.

**→ Les espaces de travail :**

Outre les salles d'étude par niveau, il existe des salles (3) pour le travail en groupe, une salle informatique, une salle adaptée à l'usage des ordinateurs portables et, pour les étudiants, les chambres.

**Le lycée met à disposition des élèves/ étudiants :****→ Le Centre de Documentation**

Le C.D.I. est ouvert tous les jours de 8 h (ou 9 h) jusqu'à 18 h 30.

**→ L'informatique**

Une salle informatique est ouverte de 8 h à 19 h 30 (et éventuellement jusqu'à 21 h 15 pour les élèves de 1<sup>re</sup> et Terminale). Une autre salle est réservée aux étudiants. Le WiFi est présent dans tous les espaces de travail de l'établissement.

**→ Les activités de détente :**

• Sportives : elles sont multiples (rugby, basket, foot, hand, escalade, badminton, musculation...) et se déroulent le soir après les cours (17 h 30 - 19 h 15) pour les entraînements et le mercredi après-midi, dans le cadre de l'UNSS, pour les compétitions.  
• Culturelles : cinéma : le lycée par l'intermédiaire de l'URFOL accueille une dizaine de projections de films par an ; théâtre (sorties pour des spectacles à Besançon, partenariat avec les 2 scènes de Besançon) ; musique (salle musique à disposition et partenariat avec la Rodia) ; soirées thématiques (chansons, danses, jeux, etc.). Loisirs : baby-foot, ping-pong, billard, télévision, « cafétéria » sont autant d'activités possibles dans l'espace foyer.

**→ Les tarifs d'hébergement-restauration :**

Tarifs annuels au 01/01/2019 (à titre indicatif et sous réserve de modifications)

**Secondaire :**

- ½ pension 4 jrs : 498 €
- ½ pension 5 jrs : 585 €
- Interne externé : 1 315 €
- Interne : 1 547,91 €

**Supérieur :**

- ½ pension 4 jrs : 498 €
- ½ pension 5 jrs : 585 €
- Interne externé : 1 253 € pour les BTS et 1314 € pour les PREPA
- Interne : de 1 688 € à 2 009 € en fonction de la formation et du type de chambre



Les activités sportives et culturelles et le foyer des jeunes sont reconnus comme un point fort du lycée.

Le foyer est géré par l'Association Sportive et Culturelle : des baby-foot, tables de ping-pong, un billard, une salle télé grand écran, des espaces jeux calmes et discussion...

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

LEGTA de BESANÇON  
2, rue des Chanets  
25410 Dannemarie-sur-Crète  
Tél : 03 81 58 61 41 - Fax : 03 81 58 61 83  
E-mail : [legta.besancon@educagri.fr](mailto:legta.besancon@educagri.fr)  
Site : [granville.educagri.fr](http://granville.educagri.fr)

